COMMUNIQUE DE PRESSE

LE CONCOURS AVENIR POURSUIT SON DEVELOPPEMENT ET CREE UN NOUVEAU CONCOURS :

LE CONCOURS AVENIR+

Septembre 2015 – Fort de sa position de leader* parmi les concours d'écoles d'ingénieurs postbac privées, le Concours Avenir poursuit son développement et crée le **Concours Avenir+.**

DEPUIS 2010 - L'HISTOIRE D'UNE MARQUE :

Le Concours Avenir a été fondé en 2010 par 4 écoles : l'ECE-Paris, l'EIGSI, l'EPF et l'ESTACA.
Il s'agissait alors de l'un des premiers concours commun permettant aux élèves de Terminale et de Bac+1 d'accéder à des écoles d'ingénieurs Postbac privées via une procédure unique.
En parallèle à la mise en place de ce concours commun, les écoles membres décident d'intégrer le portail ministériel APB.
L'EISTI et l'ESILV ont rejoint le Concours Avenir en 2012 (pour la rentrée 2013).
L'objectif de simplification, en réponse à la complexité et à la multitude des processus d'inscription, a immédiatement connu un franc succès avec la mise en place d'une procédure unique (un seul dossier, une seule journée d'épreuves le 8 mai, 28 centres d'examens, des frais de candidature uniques et réduits) et un seul vœu au sein d'APB. **Entre 2010 et 2015, le nombre de candidats a augmenté de 73% !**

AUJOURD'HUI – LA CREATION D'UN NOUVEAU CONCOURS SPECIFIQUE AUX ADMISSIONS PARALLELES :

Les candidats issus de l'enseignement supérieur rencontrent aujourd'hui la même problématique de complexité pour leurs admissions « parallèles ».
Les passerelles de réorientation ou de poursuite d'études font désormais partie des parcours et des stratégies des élèves. Mais les procédures restent très individualisées ce qui rend les candidatures lourdes, trop nombreuses et coûteuses.
A l'image des concours post-bac et post-prépas, les candidats issus du supérieur (classes prépas, licences et Master, DUT, spé ATS, L1 santé etc.) doivent pouvoir regrouper leurs candidatures via **une procédure unique**.

Le Concours Avenir crée le Concours AVENIR+

…/…

Le Concours AVENIR+ va permettre aux élèves **<u>déjà en études supérieures</u>** de rejoindre l'une des écoles membres en 1ère, 2ème, 3ème ou 4ème année en fonction de leur niveau d'études actuel.

Pour cela, le Concours AVENIR+ va proposer une procédure unique d'admission à toutes les écoles : les candidats ne rempliront qu'un seul dossier d'inscription, 100% en ligne et en payant des frais de candidatures uniques et réduits, et cela quelque soit le nombre d'écoles choisies au moment de l'inscription.

Les candidats admissibles passeront ensuite un entretien dans chacune des écoles qu'ils auront sélectionnées et pourront consulter TOUS LEURS RESULTATS lors d'une DATE UNIQUE et commune à toutes les écoles.
Ils choisiront alors sereinement la formation qui les intéresse le plus pour la rentrée.

<u>AVENIR+ : 2 RENTREES DIFFERENTES EN FEVRIER (RENTREE DECALEE) OU SEPTEMBRE 2016 :</u>
Plusieurs écoles du Concours Avenir proposent aux élèves actuellement en L1 (PACES ou scientifique), Maths Sup, DUT ou autres Bac+1 scientifiques de **se réorienter en école d'ingénieurs DES LA FIN DE LEUR PREMIER SEMESTRE lors d'une « rentrée décalée »** : l'ECE (Prépac), l'EPF (Passerelle Sigma), l'ESILV (ReStart-PostBac),l'ESTACA (SPID).

Après une rentrée en février/mars 2016, les élèves suivent un semestre d'études accéléré dans des conditions spécifiques et privilégiées en groupe restreint leur permettant **d'intégrer directement la 2ème année du cycle préparatoire dès la rentrée suivante (sans perdre une année).**

<u>Note :</u> Les élèves de Terminale S et STI2D bénéficient toujours de la même procédure commune à toutes les écoles via le portail APB, la procédure AVENIRBAC

ConcoursAvenir

BAC Avenir

Avenir +

***<u>Avec plus de 7 100 candidats en 2015, le Concours Avenir reste le concours le plus attractif</u>** <u>à ce jour (en nombre de candidats) parmi les différents concours permettant l'accès à des écoles d'ingénieurs postbac privées</u> et confirme le fort intérêt des élèves pour ses six écoles membres.*

Le Concours Avenir regroupe 6 écoles d'ingénieurs, présentes sur 10 campus distincts dans le territoire français : l'ECE Paris, l'EIGSI La Rochelle, l'EISTI (Cergy-Pontoise et Pau), l'EPF (Sceaux, Troyes et Montpellier), l'ESILV Paris – La Défense et l'ESTACA (St Quentin en Yvelines et Laval).

CONCOURS AVENIR
88ter Avenue du Général Leclerc – Immeuble Regus – 92660 Boulogne-Billancourt Cedex
www.concoursavenir.fr – contact@concoursavenir.fr - Alexandre RECCHIA

Avenir +

PROCÉDURE D'INSCRIPTION AU CONCOURS AVENIR + POUR LA RENTRÉE DE FÉVRIER / MARS 2016

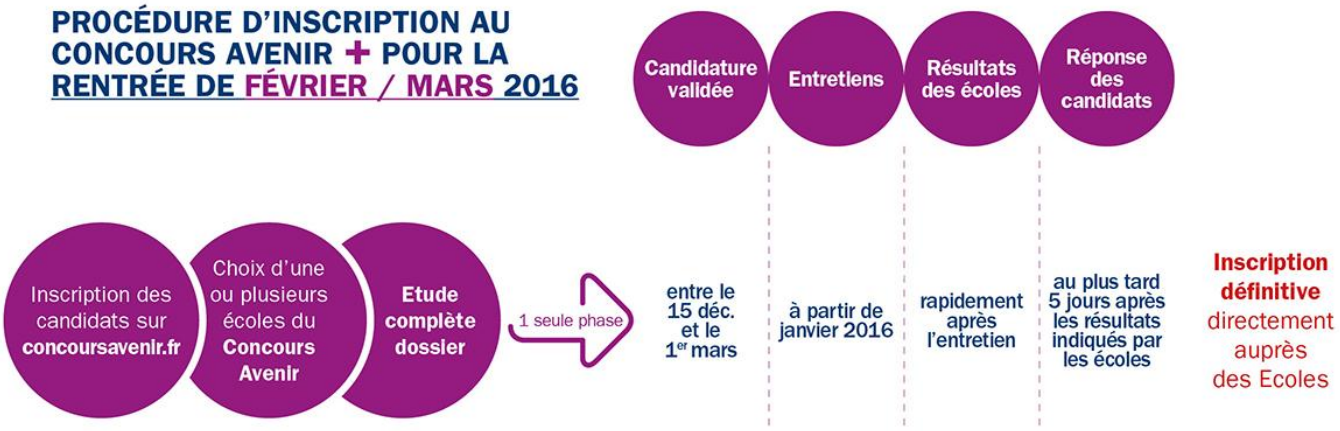

PROCÉDURE D'INSCRIPTION AU CONCOURS AVENIR + POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2016

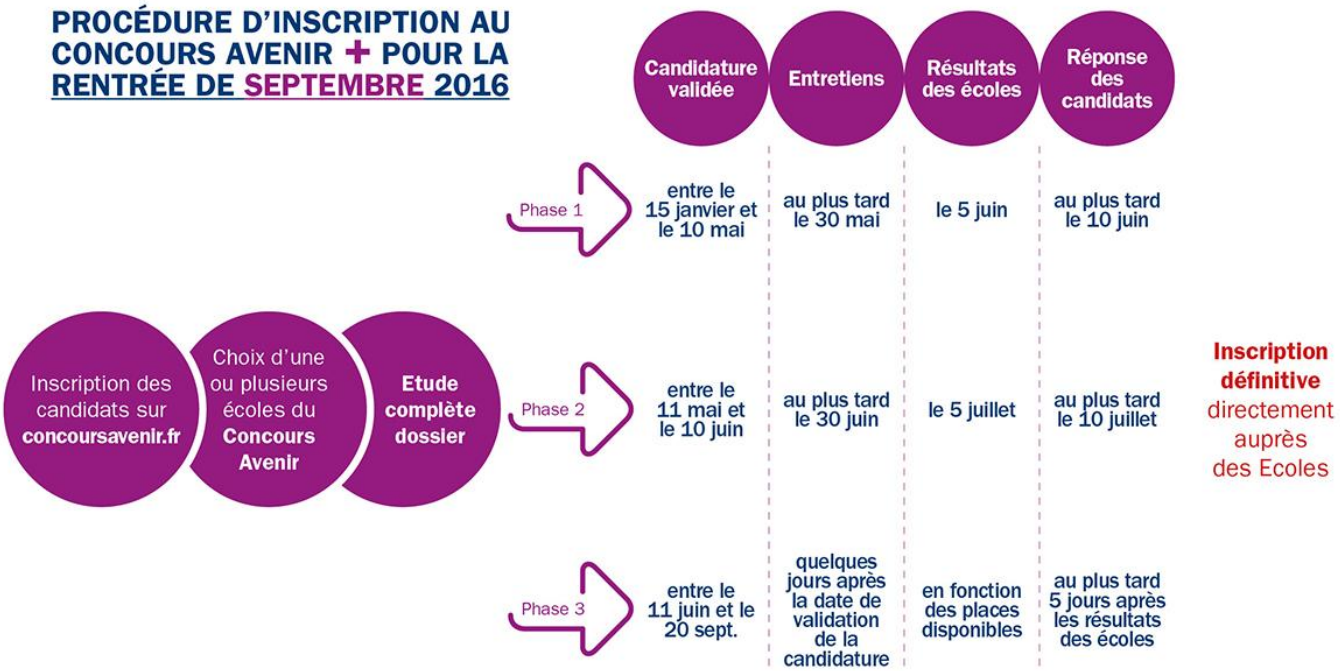

ConcoursAvenir

BAC Avenir

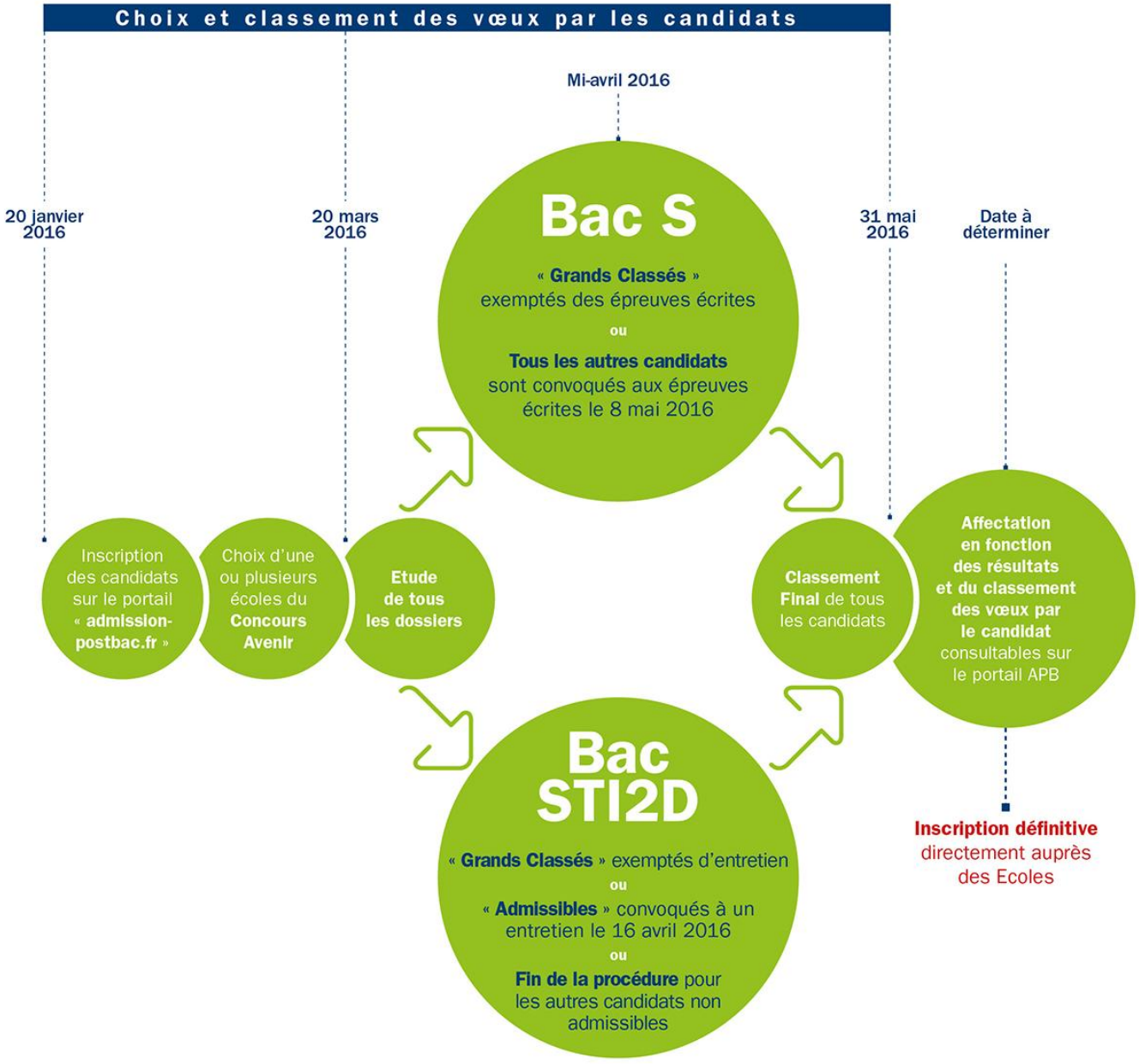

ConcoursAvenir